

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 5 octobre 2015 à 19h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Eric Allard, Maureen Landry, Isabelle Allard.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

***À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

1. OUVERTURE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

2015.225

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point 11.3 loisirs.

ORDRE DU JOUR **Séance ordinaire du conseil**

Le lundi 5 octobre 2015 à 19h30

1. Ouverture, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux septembre 2015 ;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
 - 7.1 ARDAD – demande d'autorisation de traverse de chemin public par un sentier de motoneige ;
 - 7.2 Demande aide financière école Bon-Conseil ;
8. Administration ;
 - 8.1 Transport adapté;
 - 8.2 Papeterie Infotech 2016 ;
 - 8.3 Immeuble excédentaire MTQ ;
 - 8.4 COPERNIC ;
 - 8.5 Programme PAIR ;
 - 8.6 Société d'histoire de Drummond 2016 ;
 - 8.7 Poste Canada-boîtes multiples ;
 - 8.8 Services juridiques 2016 ;
 - 8.9 Souper des fêtes ;
 - 8.10 Rivière du nègre ;
9. Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture incendie 30 septembre 2015 ;
10. Voirie et Urbanisme ;
 - 10.1 Vitesse 12^e rang Wendover ;
 - 10.2 Nettoyage du fossé longitudinal 10^e rang Wendover ;
11. Loisirs ;
 - 11.1 Bibliothèque ;
 - 11.2 Parc école ;
12. Hygiène du milieu ;
 - 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François ;

- 13. Dépôt et rapport des comités;
- 14. Période de questions;
- 15. Varia ;
- 16. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2015.226

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX SEPTEMBRE 2015;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'adopter les procès-verbaux de septembre 2015 août tel que rédigé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2015.227

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS;

Considérant les déboursés en date du 14 septembre, déboursés effectués durant le mois :

Comptes à payer durant le mois au 5 octobre 2015 :

Chèque	fournisseur (description)	montant
	Salaires (septembre 2015).....	9 523.26\$
7096	Hélène Ducharme (ménages).....	200.00\$
7097	Fondation en cœur (don)	100.00\$
Total :	9 823.26\$

Comptes à payer au 14 septembre 2015 :

Chèque	fournisseur (description)	montant
7098	Citoyen (remboursement taxes).....	134.49\$
7099	Citoyen (remboursement taxes).....	389.64\$
7100	Centre du Ponceau Courval (ponceau 9 ^e rang Wendover)	1 878.69\$
7101	Centre informatique Drummond (4 anti-virus, formatage, clé usb).....	448.23\$
7102	Clément Grenier (lumière d'urgence, vérif. plaque chauffante).....	263.19\$
7103	Cogeco Câble (internet et telephone0	197.59\$
7104	Megaburo (2 caisses de papier, crayon, agrafes)	161.12\$
7105	Excavation Alexandre St-Pierre (travaux rg 1Horton).....	379.42\$
7106	Hydro Québec (électricité lumineaire, hôtel de ville et garage)	721.46\$
7107	J.U.Houle Ltée (manchon de réparation).....	181.71\$
7108	Marie-Lyne Landry (frais de déplacement congrès)	675.48\$
7109	annulé	
7110	MRC Drummond (quote-part octobre 2015)	4 536.51\$
7111	Mun.Village NDBC (loyer, livre, incendie).....	5 427.84\$
7112	Poste Canada (poste journaux, communiqués fabrique refacturés).....	337.02\$
7113	R.G.M.R.Bas St-François (quote-part octobre 2015)	6 594.31\$
7114	Supérieur Propane (location réservoir)	44.84\$
7115	Thomas Caya (styromousse, réparation ponceau).....	255.14\$
7116	Vacuum Drummond inc. (travaux ponceau 9 ^e rang Simpson).....	782.92\$
7117	Xerox Canada (location photocopieur et photocopie).....	999.52\$
7118	Infotech (formation fosses septique).....	274.65\$
7119	R.Pagé(changer lampe et photocell)	113.60\$
7120	Excavation Chauvette (travaux rang 10 Wendover)	1602.75\$
7121	Bell Mobilité Cellulaire (cellulaire inspecteur)	22.76\$
7122	SCU (Urbanisme dossier halte)	1 616.83\$
7123	Croix Bleue Médavie (Assurance collective)	634.91\$
7124	Groupe environex (analyse d'eau).....	263.89\$
7125	Citoyen (prime non-résident)	21.00\$
7126	Citoyen (prime non résident).....	56.40\$
7127	Englobe Corp. (registre amiante).....	896.81\$
7128	Ministre du Revenu du Qc (Remises salaires septembre 2015) ..	2 582.75\$
7129	Receveur Général du Canada (Remises salaires sept. 2015)	1 134.98\$
7130	Citoyen (remb. 100% prime non-résident Village pédagogique)	16.00\$
7131	Stéphane Dionne (remb. Dépenses congrès FQM 2015)	669.40\$
7132	Daniel Dufort (remb. Dépenses congrès FQM 2015)	440.33\$

Total :34 904.50\$

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 44 727.76\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

PÉRIODE DE QUESTIONS;

La parole est accordée aux gens présents.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;

La liste de la correspondance est déposée.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;

7.1 ARDAD ;

2015.228

Considérant la demande de l'ARDAD afin de traverser les chemins publics par leur sentier de motoneige,

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'autoriser l'ARDAD à traverser les chemins publics suivant : 9^e rang Wendover, 10^e rang Wendover, 13^e rang Wendover, 10^e rang Simpson.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ÉCOLE BON-CONSEIL ;

2015.229

Considérant la demande de l'école afin d'obtenir une aide financière au montant de 2 100\$ pour l'année 2016;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Eric Allard et résolu d'autoriser un montant de 1500 \$ pour l'année 2016.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8. ADMINISTRATION;

8.1 TRANSPORT ADAPTÉ;

2015.230

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'accepter le rapport statistique semestriel pour l'année 2014 et le transmettre au Ministère des Transports du Québec afin de finaliser l'année 2014 du Transport Adapté – cadre financier – volet souple.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.2 PAPETERIE INFOTECH 2016;

2015.231

Considérant que l'on doit faire l'achat de comptes de taxes pour la taxation 2016;

Considérant que l'on doit faire l'achat de chèques;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser un montant de 816.32\$ et de donner 50% en acompte avant le 13 novembre 2015 afin de bénéficier d'un 10% de plus de formulaire.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2015.232

8.3 IMMEUBLE EXCÉDENTAIRE MTQ:

Considérant que le Ministère des Transports du Québec est d'accord à disposer de l'immeuble excédentaire partie du lot 4 647 821 cadastre du Québec;

Considérant que la municipalité doit défrayer les coûts de préparation du plan d'arpentage, frais notariaux et la valeur marchande du terrain convoité;

Considérant que la municipalité doit également tenir compte que le texte suivant sera dans l'acte notarié à intervenir :

- L'immeuble faisant l'objet des présentes devra, en cas de vente par la Municipalité, être offert par appel d'offres public à moins que la Municipalité n'ait obtenu l'autorisation écrite du ministre des Transports d'en disposer autrement.
- De plus, si cette vente par la Municipalité a lieu dans les cinq ans de la date de la signature de l'acte notarié, la Municipalité devra verser, au Ministre, la différence entre le prix inscrit dans l'acte notarié et le prix convenu pour sa vente par la Municipalité ou le prix établi par le Ministre selon les conditions du marché immobilier, selon le plus élevé des deux, déduction faite du coût des améliorations qui apportent une plus-value à cet immeuble.
- La municipalité est avisée que le ministère des Transports peut construire et/ou exploiter une halte routière, une aire de service ou toute autre infrastructure de transports similaire, à la vocation commerciale ou non, à proximité du terrain excédentaire vendu, ou confier ces responsabilités à un tiers. Elle s'engage à informer tout acheteur subséquent de cette possibilité.

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'accepter les conditions du Ministère des Transports du Québec et accepte de défrayer les coûts de la préparation du plan d'arpentage, les frais notariaux ainsi que la valeur marchande du terrain convoité lorsque la municipalité ainsi que le Ministère des Transports du Québec se seront entendus sur la valeur du terrain. Que la municipalité se réserve le droit de refuser la valeur la valeur marchande proposée par le Ministère et négocier celle-ci.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

DEMANDE CPTAQ:

2015.233

Considérant que la municipalité de la Paroisse-Notre-Dame-du-Bon-Conseil désire que la commission de protection du territoire et des activités agricoles autorise le morcellement, l'aliénation et l'utilisation à une autre fin que l'agriculture d'un terrain d'une superficie de 19 485.6 mètres carrés partie du lot 4 647 821 du cadastre du Québec appartenant au ministère des transports du Québec et situé dans une des bretelles de la sortie 191 de l'autoroute # 20,

Considérant que cette démarche fait suite à la demande du propriétaire du motel «le Quatre-Saisons» qui désire moderniser et agrandir son complexe hôtelier et que les espaces dont il dispose sur son site sont insuffisants,

Considérant que la Municipalité doit obtenir l'autorisation de la Commission pour être en mesure d'acquérir cet espace,

Considérant que le complexe hôtelier, érigé en 1963, se situe dans un secteur déstructuré qui compte plusieurs commerces et industries

Considérant que ce projet d'investissement évalué à plus de 10 000 000 de dollars aura un impact important sur les revenus de taxation de la municipalité et que plusieurs

centaines d'emplois seront créés ce qui contribuera à l'essor économique du grand Notre-Dame,

Considérant que la présente demande ne cause aucun préjudice aux activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles,

Considérant que cette demande est conforme aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC Drummond et aux plans d'urbanisme de la municipalité,

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Daniel Dufort et résolu à l'unanimité que les membres du conseil demandent à la Commission d'autoriser le morcellement, l'aliénation et l'utilisation à une autre fin que l'agriculture d'une partie du lot 4 647 821 appartement au ministère des transports du Québec.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.4 COPERNIC;

Les membres prendront connaissance du plan stratégique préparé par COPERNIC et les coûts reliés aux actions. Au budget, nous déciderons quelle action sera prise pour 2016.

8.5 PROGRAMME PAIR;

Demander une rencontre afin d'en connaître plus sur le programme.

8.6 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DRUMMOND 2016;

2015.234

Considérant l'offre de service de la Société d'histoire de Drummond pour l'année 2016 au montant de 1400\$ (35 heures) afin d'effectuer le déclassé annuel, indexation des règlements, plans, soumission, sommaire des registres des procès-verbaux;

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser la dépense qui sera prévu au budget 2016.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.7 POSTE CANADA – BOÎTES MULTIPLES;

2015.235

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser Poste Canada à installer des boîtes multiples à la place de notre boîte aux lettres afin d'accommoder les citoyens qui doivent aller chercher leur courrier à la boîte multiple du 4 Saisons. Aussi les nouvelles constructions auront leur casier dans ces boîtes multiples. Que les gens, sur une base volontaire pourront demander d'avoir un casier à cet endroit également.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.8 SERVICES JURIDIQUES 2016;

2015.236

Considérant que le cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. a présenté à la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil une offre de services professionnels pour l'année 2016;

Considérant que cette offre répond aux besoins de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu :

Que la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture, avocats, s.e.n.c.r.l. pour l'année 2016.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.9 SOUPER DES FÊTES:

2015.237

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'autoriser un montant maximum de 750\$ afin que le comité d'activités social organise un souper des fêtes pour le conseil ainsi que les employés municipaux.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.10 RIVIÈRE DU NÈGRE:

2015.238

Considérant que la Commission de toponymie a procédé à la désofficialisation de la rivière qui coule dans notre municipalité « rivière du nègre »;

Considérant que le nom de remplacement proposé devra respecter le plus possible le patrimoine historique du lieu;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Isabelle Allard, et résolu de proposer les noms suivants à la :

Rivière Giguère (en raison des nombreuses érables giguère)

Rivière Brouillard (en raison de son historique au début de la municipalité)

Rivière des coulées (en raison des nombreuses coulées)

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE:

9.1 FACTURE 30 SEPTEMBRE 2015:

2015.239

Considérant la facture incendie au 30 septembre 2015 au montant de 2 297.55;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter les factures telle que présentées.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10. VOIRIE ET URBANISME:

10.1. VITESSE 12^E RANG WENDOVER:

2015.240

Considérant la demande d'un citoyen du rang 12 de Wendover, demeurant à proximité du noyau urbain, qui voudrait que la vitesse automobile soit réduite dans son secteur,

Considérant qu'en direction nord sur la route # 259 le panneau indiquant une vitesse autorisée de 90 kilomètres/heure se situé en face du six (6) logements soit au # civique 279 et autres et que le panneau réduisant la vitesse à 50 k/h se situe à la même hauteur en direction sud,

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu unanimement de demander au ministère des transports du Québec de déplacer le panneau indiquant une vitesse de 90 k/h en direction nord sur la route # 259 jusqu'au # civique 2560 et de déplacer les panneaux de vitesse direction sud en conséquence.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2015.241

10.3 NETTOYAGE DU FOSSÉ LONGITUDINAL 10^E RANG WENDOVER;

Considérant la demande de Ferme Meca inc et de Ferme Rosanne SENC qui demande que le fossé longitudinal du rang 10 de Wendover soit nettoyé pour permettre aux drains agricoles de se drainer puisqu'ils sont submergés,

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu unanimement d'autoriser une dépense de 1 500\$ pour réaliser ces travaux.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS;

11.1 BIBLIOTHÈQUE;

11.2 PARC-ÉCOLE;

11.3 LOISIRS;

La situation actuelle nous convient. Aucune suite...

12. HYGIÈNE DU MILIEU;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS;

Rapport de comité

13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La période est accordée aux gens dans la salle;

15. VARIA;

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

Il est proposé par Maureen Landry résolu de lever l'assemblée à 21h21.

2015.242

Michel Bourgeois,
Maire

Valérie Aubin, gma
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, gma
Directrice générale / secrétaire-trésorière

